

Voirie - Opérations de déneigement - Crédit complémentaire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Les chutes de neige du 7 au 15 février 1991 ont nécessité la fourniture de matériaux et la location d'engins du secteur privé.

Le bilan s'établit ainsi :

	BP 1991	Disponible au 01/02/1991	Engagements du 01 au 15/02/1991
936.3/606.35000 - Fourniture	400 000 F	49 800 F	266 500 F
936.3/630.35000 - Location	200 000 F	17 297 F	91 000 F
936.3/6455.35000 - Transport	100 000 F	13 477 F	40 000 F

C'est donc un dépassement de près de 320 000 F sur le BP 1991 auquel il convient d'ajouter environ 60 000 F pour reconstitution du stock de sel.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à accorder un crédit complémentaire de 380 000 F par reprise sur le compte de dépenses imprévues figurant au budget primitif 1991 au chapitre 970/669.20200.

Le crédit de 380 000 F sera réparti comme suit :

280 000 F chapitre 936.3/606.35000 - Fournitures de voirie

73 500 F chapitre 936.3/630.35000 - Location

26 500 F chapitre 936.3/6455.35000 - Frais de transport

380 000 F

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est décidé ainsi à l'unanimité.